Collectes spécifiques en zones d'activités: cartons et non valorisables

Gmva

Auteur :

Pibs Ii - 30, Rue Alfred Kastler
Bp 70206
56006 Vannes
Voir le site internet
Stephanie Creton
s.creton@gmvagglo.bzh

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le service prévention et gestion des déchets de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération collecte les déchets ménagers et assimilés de nombreuses petites et moyennes entreprises du territoire. Dans les zones d'activités, nous avions observé la présence récurrente de déchets indésirables dans les bacs de collecte individuelle: de grands cartons dans les bacs de collecte sélective, et de plastiques encombrants type films plastiques dans les bacs à ordures ménagères, ce qui perturbait le fonctionnement du centre de tri des déchets recyclables et de l'unité de valorisation organique.

Nous avons donc souhaité proposer une solution simple de tri à la source des cartons et des déchets non valorisables pour les professionnels.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif de cette action était de limiter le risque de remontée d'anomalies sur les déchets déposés soit au centre de tri des déchets recyclables soit à l'unité de valorisation organique afin de ne pas perturber leur fonctionnement.

Résultats quantitatifs

Plus de 300 entreprises du territoire ont bénéficié d'un diagnostic sur leur production de déchets. En 1 an ce sont environ 500 bacs cartons et 650 bacs non valorisables qui ont été distribués. Leur dotation en bac a été réadaptée: avec la mise à disposition de ces nouvelles filières, le nombre de bacs à ordures ménagères et à emballages recyclables a été réduit.

Résultats qualitatifs

Nous avons observé une nette diminution des remontées d'anomalies lors de collectes de tri ou d'ordures ménagères sur les secteurs dotés.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Des collectes supplémentaires avec dotation de bacs spécifiques ont été organiser dans les zones d'activités de Vannes et sa première couronne.

Une collecte de cartons est proposée dans ces zones en C 0.5, avec une dotation maximale de 4 bacs de 770

litres par entreprises. Ainsi qu'une collecte de déchets non valorisables en C 1 avec une dotation maximale de 4 bacs de 360 litres.

Planning

Fin 2019, un courrier a été distribué aux entreprises des zones d'activités concernées afin de leur présenter ce projet, les invitant à retourner une enquête afin de faire part de leurs besoins. Près de 300 enquêtes ont été retournées début 2020. Le projet a été mis en attente durant la crise sanitaire. Fin 2020, nos ambassadeurs ont été à la rencontre des entreprises ayant répondu afin de refaire un point sur leurs besoins, et revoir leur dotation: la livraison de bacs destinés aux cartons ou aux déchets non valorisables impliquait le retrait d'une partie des bacs de tri ou des bacs à ordures ménagères qui devenaient inutiles.

La conteneurisation a débuté fin 2020.

1 an après le démarage, les équipes de collecte font des retours sur le qualité du tri dans certaines entreprises, ce qui nous permet de cibler de nouvelles adresses et de développer ces collectes.

Moyens humains

- 2 ambassadeurs de tri: distribution des courriers, rendez-vous auprès des entreprises pour faire un point sur la dotation et porter conseil sur le tri

- assistantes du service: réponses aux demandes spontanées des entreprises puis transmission aux ambassadeurs

- responsable collecte individuelle: pilotage du projet

- équipe de conteneurisation (3 agents) : dotation et retraits de bacs

Moyens financiers

- conception d'affiches spécifiques sur les consignes de tri puis 1.20€ TTC impression par affiche plastifiée, soit environ 600€ TTC

- coût des bacs: bac non valorisables de 360 litres: 39 € HT, bac cartons de 770 litres: 95,20 € HT soit plus de 70 000 € HT

Moyens techniques

- logiciel de suivi des dotations (Styx)

- véhicules pour enquêtes auprès des entreprises

- Véhicules de livraison

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Lors de cette opération, si les premières entreprises rencontrées se sont manifestées d'elles mêmes suite à l'envoi d'un courrier, nous avons pu compter sur les remontées des équipes de collecte pour indiquer quelles étaient les autres entreprises à rencontrer.

La rencontre des professionnels fut l'occassion de leur proposer l'offre de services économie circulaire proposée par GMVA.

Difficultés rencontrées

Cette action est très chronophage pour nos ambassadeurs qui peuvent parfois passer beaucoup de temps auprès des professionnels afin de faire un point sur le tri et la gestion de tous leurs déchets.

Certains proffessionnels sont peu sensibles à ce sujet et plusieurs passages sont nécessaires pour faire respecter les consignes de tri.

Recommandations éventuelles

Pour réduire le temps passé sur cette action, il est nécessaire de prévoir des temps d'échange régulier avec l'ensemble des agents concernés, pour cadrer l'opération, les rôles de chacun et échanger sur les difficultés rencontrées afin d'améliorer le service en continu.

Mots clés

TRI A LA SOURCE | COLLECTE DES DECHETS | CONTENEUR | ARTISANAT | ENTREPRISE | COLLECTE SEPAREE | DECHETS DES ACTIVITES ECONOMIQUES | DECHETS NON DANGEREUX DES ACTIVITES ECONOMIQUES

Dernière actualisation

Juin 2022
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Pierre-Marie ROUSSEAU
pierre-marie.rousseau@ademe.fr
Direction régionale Bretagne